

**RESUME DE LA SEANCE
DU CONSEIL COMMUNAL DU 04 DECEMBRE 2006**

Présents : André DRICOT, **Bourgmestre Président;**
Philippe BELOT, Sabine MAGIS, Georges DE COSTER, **Echevin(e)s :**
Pascal JACQUIEZ, Michel PAULY, Christian HERNOUX, Sophie
VERHELST, Jacques PETITJEAN, Brigitte GILLES,
Christian LATHURAZ. **Conseiller(e)s Communaux :**
M-P. FAYS, **Secrétaire Communale.**

SEANCE PUBLIQUE

Il est 16 heures. La séance est ouverte.

LE CONSEIL,

Siégeant en séance publique,

Prend acte de l'Arrêté du Conseil Provincial validant les élections communales du 08 octobre 2006.

Les nouveaux Conseillers Communaux sont :

MM BELOT Philippe, DE COSTER Georges, DRICOT André, GILLES Brigitte, HERNOUX Christian, JACQUIEZ Pascal, LATHURAZ Christian, MAGIS Sabine, PAULY Michel, PETITJEAN Jacques et VERHELST Sophie.

En suivant la procédure établie par Monsieur le Ministre COURARD, Monsieur DRICOT André prête serment en qualité de Conseiller Communal entre les mains de Monsieur PAULY Michel, Premier Echevin sortant.

Il reçoit ensuite les prestations de serment des autres Conseillers.

Le Conseil prend acte de la démission de Monsieur Philippe BELOT comme Conseiller CPAS.

Le Conseil approuve à l'unanimité le pacte de majorité proposant :

- Mr. DRICOT André: Bourgmestre
- Mr. BELOT Philippe : Premier Echevin
- Mme MAGIS Sabine : Deuxième Echevine
- Mr. DE COSTER Georges : Troisième Echevin
- Mme LAUVAUX Sabrina : Présidente du Conseil de l'action sociale.

Mr DRICOT André prête ensuite serment en qualité de Bourgmestre entre les mains de Mr. PAULY Michel.

Il reçoit ensuite les prestations de serment des Echevins.

Le Conseil établit le tableau de préséance des conseillers communaux en tenant compte de l'ancienneté et à ancienneté égale, du nombre de voix lors des dernières élections.

Le Conseil prend acte des désignations des conseillers de l'action sociale par les élus.

Les nouveaux conseillers de l'Action sociale sont :

MM BELOT André, CAMBIER Michèle, CELLIERE Michel, COLLART Georges, DEROUBAIX Caroline, DONNAY Monique, GUISLAIN Christian, LAUVAUX Sabrina et OFFROIS Jean-François.

Le conseil établit ensuite le tableau d'apparementement des conseillers communaux sur base de leur déclaration.

Il est 16 h 40'. La séance est levée.

PAR LE CONSEIL,

La Secrétaire,
M-P. FAYS

Le Bourgmestre,
A. DRICOT
